

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2024)
Heft: 5

Vorwort: En propre : attentes envers la SSO
Autor: Knill, Dominik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

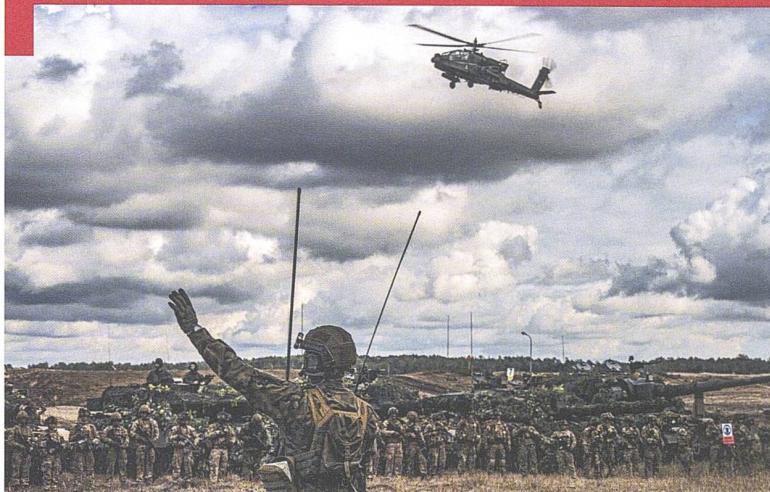
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Quels défis mondiaux, quelles réformes et enfin quels moyens, quelles mesures et quelles coopérations pour notre armée? Comment se positionner dans un temps d'incertitude, où la plupart de nos voisins s'engagent ou se préparent à la guerre?

«Nous nous informons, partageons nos connaissances et corrigéons les demi-vérités et les contre-vérités.»
SOG/SSO/SSU

Editorial

En propre : Attentes envers la SSO

Col Dominik Knill

Président, Société suisse des Officiers (SSO)

La Société Suisse des Officiers (SSO) défend les intérêts de ses membres auprès du public et de la politique. Les officiers actifs et anciens des sociétés d'officiers cantonales ou spécialisées attendent de la SSO un engagement fort en faveur d'une armée de milice complète et capable de se défendre, même si le comité de la SSO ne peut pas demander l'avis des différentes SO sur toutes les questions de fond avant de se prononcer publiquement.

Depuis sa fondation en 1833, la SSO est un organe central et reconnu pour les préoccupations des officiers et de l'armée. En tant que société, elle doit conserver son indépendance politique et financière. Ce n'est qu'ainsi qu'elle peut agir de manière crédible en matière de politique de sécurité et participer activement au développement de l'armée. La proximité avec le DDPS est voulue, mais elle ne doit pas conduire à des préjugés, à un parti pris et à un manque d'esprit critique. La SSO ne doit pas être un porte-parole auxiliaire de l'administration, de l'armée ou des parlementaires qui veulent également une armée forte. La SSO n'est pas non plus une association d'activistes qui agit à côté de la réalité avec des slogans polémiques et des revendications exagérées. Il ne serait pas bon pour la perception de la SSO à l'extérieur que les officiers s'empêtrant dans des contradictions en raison de conflits d'intérêts. Une force centrale de la SSO est sa structure fédérale avec des sociétés d'officiers cantonales et spécialisées. Les sociétés d'officiers recommandent et soutiennent les parlementaires favorables à l'armée avant les élections et les votations. C'est justement lors d'affaires importantes concernant l'armée au Parlement qu'il est avantageux de connaître personnellement les représentants du peuple et de pouvoir les soutenir dans les questions complexes de l'armée. Il s'agit de consolider et de développer encore davantage cette symbiose.

Critique et constructif - Une question de distance

La défense des intérêts et le lobbying, dans le sens positif du terme, est l'une des tâches principales de la SSO lorsqu'il s'agit de défendre avec force les intérêts de l'armée au sein de la population et de la politique. Cela n'est pas possible sans s'engager clairement en faveur de la cause et sans combattre avec véhémence les interventions hostiles à l'armée. Les rapports sur la politique de sécurité sont des prises de position du Conseil fédéral, ils doivent servir d'explication et de guide pour son action future en matière de politique de sécurité. Au service du progrès de la politique de sécurité, il est par exemple aussi du devoir de la SSO d'attirer l'attention sur les limites, voire les dangers d'une conception orthodoxe de la neutralité ou de poser des questions critiques sur la cohérence de nos conceptions de la coopération militaire.

Dans le même ordre d'idées, il est du devoir de la SSO de poser la question de savoir ce que le DDPS et l'armée comptent faire si le Parlement n'approuve pas les finances de l'armée dans la mesure où l'armée estime qu'elles sont au minimum nécessaires. Pointer du doigt ceux qui ont voté «faux» et évoquer avec défiance la fin imminente de l'armée de défense n'est ni intelligent, ni judicieux, ni utile, ni crédible. Se poser la question du fameux «plan B», ce n'est pas faire preuve de défaitisme, mais de responsabilité. Il s'agit également d'assainir le système de l'obligation de servir, domaine dans lequel le Conseil fédéral et le Parlement ont jusqu'à présent fait preuve de plus de sens du pathos que de détermination à trouver des solutions viables. Sur cette question, la SSO doit-elle hurler avec les loups fédéraux et exiger l'obligation de servir dans la sécurité, qui, à y regarder de plus près, ne fait sans doute que masquer ou déplacer le problème, ou doit-elle exiger avec obstination la réintroduction de l'examen de conscience, abandonné en son temps ? N'est-il pas dans la nature de l'officier de milice de penser de manière critique et constructive et de prendre parfois ses distances par rapport au «business as usual» ?

Comment la SSO doit-elle se présenter ? Fréquemment, immédiatement, bruyante et criarde est une possibilité et correspond certainement aux attentes de ceux qui «veulent que cela soit dit». Bon pour les journalistes qui aiment les citations marquantes, mais peu adapté aux politiciens qui veulent discuter du contenu. Est-il opportun d'accuser à chaque occasion le Conseil fédéral de manquer à ses devoirs, l'armée de manquer de planification et le Parlement de trahir le peuple, simplement parce que, compte tenu de la situation financière, ils fixent des priorités qui ne tiennent pas suffisamment compte des préoccupations de la défense nationale ? Les discussions politiques actuelles sur les finances de l'armée ont été une occasion suffisante pour se demander comment et si la SSO doit se positionner sur cette question qui est actuellement la plus urgente pour l'armée. Il est irritant de constater que le président/comité se voit parfois reprocher de ne pas assez dénoncer l'empaquetage au parlement ou d'intervenir à peine dans le débat sur le financement. Pourquoi le ferait-il ?

Il est décisif de se présenter comme compétent, pertinent et réfléchi. C'est alors que la SSO sera invitée, écoutée et prise au sérieux. Le président de la SSO est convaincu que c'est la voie qui fera de la SSO un interlocuteur convaincant et crédible et qui promet ainsi le plus grand impact pour une défense nationale plus forte.

D. K.